

Procès-verbal de la réunion des membres du Conseil d'administration de l'Association des résidants du lac Nicolet, tenue le 28 mai 2017 à 9h30, à la salle municipale de saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Mme Anne-Andrée Alain, Mme Édith Hamel, M. Denis Perreault et Mme Maryse Poirier.
Sont absents : Mme Marie Letarte, M. Jean-Charles Pelland et M. Carl Gauthier.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Mme Édith Hamel, secondé par M. Denis Perreault et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la réunion du CA du 28 mai 2017 soit adopté.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 30 avril 2017

Mme Anne-Andrée Alain propose une correction au point 3.1. Il aurait fallu lire Projet MAPLETANG : Ce dossier ne nous concerne pas mais il est intéressant de savoir qu'un projet d'exploitation d'eau d'érable et un nouveau développement de villégiature est planifié à Saints-Martyrs-Canadiens.

Le reste du procès-verbal étant conforme, il est proposé par M. Denis Perreault, secondé par Mme Anne-Andrée Alain et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la réunion du CA du 30 avril 2017 soit adopté.

3. Affaires municipales et relations avec la Municipalité

3.1 Interventions de M. Denis Perreault

M. Perreault a assisté à la réunion du conseil qui s'est tenue le premier lundi du mois de mai.

- Bouées : Nous avons eu la confirmation que la Municipalité collaborait avec l'Association pour installer et entreposer les bouées. M. Patrick Lemay travaillera avec M. Denis Perreault.
- Demande d'annexion du chemin Dupuis : L'ARLN a envoyé une lettre à la Municipalité et à Mme Claudette Dupuis pour appuyer la demande d'annexion que la famille Dupuis a faite. Notre lettre explique les avantages d'avoir une seule municipalité autour d'un lac et précise que les résidants du chemin Dupuis doivent jouir des mêmes conditions que tous les résidants du lac.

4. Protection des berges

4.1 Végétalisation de la bande riveraine :

Mme Édith Hamel, M. Carl Gauthier et Mme Maryse Poirier ont fait le tour du lac en ponton le samedi 27 mai 2017. En utilisant la liste de tous les résidants du lac, ils ont pu cibler les terrains (adresses) et propriétaires qui devraient végétaliser leur rive, soit parce qu'il n'y a pas assez de végétation sur le bord de l'eau, soit parce qu'il n'y en a pas du tout. Au final, plus d'une quarantaine de propriétaires situés principalement sur le chemin Gosford sud et le chemin du lac Nicolet n'ont pas ou à peu près pas de bande riveraine.

Notre projet avec COPERNIC devra être expliqué clairement aux riverains. Nous préparerons donc un document d'information qui sera envoyé aux résidants par courriel collectif et mis sur le site internet.

4.2 Phragmites :

M. Denis Perreault ayant finalement parlé avec Mme Maheu, celle-ci accepte notre projet. COPERNIC produira une entente écrite pour confirmer la collaboration financière de la Municipalité, l'ARLN et la

propriétaire. Comme nous avons constaté qu'il y a un autre îlot de phragmites entre le chalet de Mme Brière et celui de Mme Benoît, nous incluons cet îlot au projet.

5. Cotisations (mise à jour)

Nous avons reçu le paiement de 55 cotisations en date du 28 mai 2017.

Nous avons 15 387,85\$ en banque.

L'imprimerie de 600 exemplaires du code d'éthique avec la carte nautique mise à jour a coûté : 459,90\$.

6. Circulation nautique : carte et bouées

Carte de navigation :

Le panneau d'affichage avec la carte de navigation est livré et sera peinturé sous peu par M. Robert Lemay. Il sera installé à son poste au mois de juin.

Bouées :

M. Denis Perreault planifie d'installer les bouées avec M. Patrick Lemay durant le mois de juin. Nous constatons que c'est un travail qui demandera beaucoup de temps et d'effort.

7. Retour sur la tournée des chalets des 20-21-22 mai 2017

Chacun des membres du CA de l'ARLN a été jumelé avec un membre du Club social pour effectuer cette tournée. C'était l'occasion de rencontrer les résidants, de promouvoir les activités de l'été et de les informer sur notre mission environnementale. Malheureusement, de nombreux propriétaires étaient absents. Nous avons donc laissé nos documents d'information aux portes des chalets. Par ailleurs, la tournée nous a permis de recueillir des commentaires de toutes sortes, certains positifs et d'autres négatifs. En conclusion, les activités offertes par le Club social sont très bien reçues. Nous décidons d'un commun accord qu'il faut poursuivre cette activité mais qu'il serait préférable de la retarder au mois de juin.

8. Varia

8.1 Préparation de l'AGA et engagement des membres du CA

Cette année, l'Assemblée Générale Annuelle de l'ARLN aura lieu le dimanche 30 juillet, à 9h30, à la salle municipale de Saints-Martyrs-Canadiens. La distribution des tâches se fera comme suit :

Mme Maryse Poirier : Ordre du jour

Procès-verbal de l'AGA de 2016

Rapport d'activités de 2016-2017

M. Denis Perreault : Volet financier – Rapport financier

Budget

Mme Anne-Andrée Alain : Muffins, café et jus

Mme Édith Hamel et M. Denis Perreault : Présentation

Mme Diane Poulin (bénévole et membre du Club social): Réception des cotisations

En ce qui concerne leur engagement, les quatre membres présents se disent intéressés à poursuivre leur travail comme membres du CA.

8.2 Mesures de transparence - RSVL

Depuis plus de 10 ans, M. Jocelyn Vézina effectue bénévolement les mesures de transparence de l'eau du lac. Comme il a émis le souhait de prendre sa « retraite » à la fin de la saison 2017, nous devons lui

trouver un remplaçant. Nous sommes donc à la recherche d'un bénévole qui se dévouera à ce travail indispensable.

9. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion des membres du CA aura lieu le dimanche 9 juillet 2017, à 9h30. L'endroit sera confirmé ultérieurement. À noter que cette réunion servira principalement à la préparation de l'AGA du 30 juillet.